

# SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## SÉANCE PLÉNIÈRE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

Pour sa quatrième séance plénière de l'année, l'assemblée départementale se réunira le jeudi 26 septembre 2019. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un petit-déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. Un ordre du jour de cette prochaine séance plénière est joint à l'invitation.



**MARC LEFÈVRE**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**vous convie à un petit-déjeuner presse en amont de la séance plénière,**  
le jeudi 26 septembre 2019 à 8h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

Merci de confirmer votre présence au petit-déjeuner  
par mail auprès du pôle presse au plus tard mardi 24 septembre

**La séance plénière se déroulera à partir de 9h30 en salle des sessions.**

Information pratique :

Vos lecteurs et auditeurs pourront suivre l'ensemble de la séance en direct sur Internet en se rendant sur notre site : [manche.fr](http://manche.fr), ainsi que sur notre page : [facebook](https://www.facebook.com/manche.fr).

### CONTACTS PRESSE

**Nicolas Bourdet**  
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84  
[nicolas.bourdet@manche.fr](mailto:nicolas.bourdet@manche.fr)

**Alexandra de Saint Jores**  
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96  
[alexandra.desaintjores@manche.fr](mailto:alexandra.desaintjores@manche.fr)

**Alice Streiff**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
[alice.streiff@manche.fr](mailto:alice.streiff@manche.fr)